

Mon Parcours étudiant

**La CPAM, la CAF, la CARSAT et l'Urssaf
vous accompagnent.**

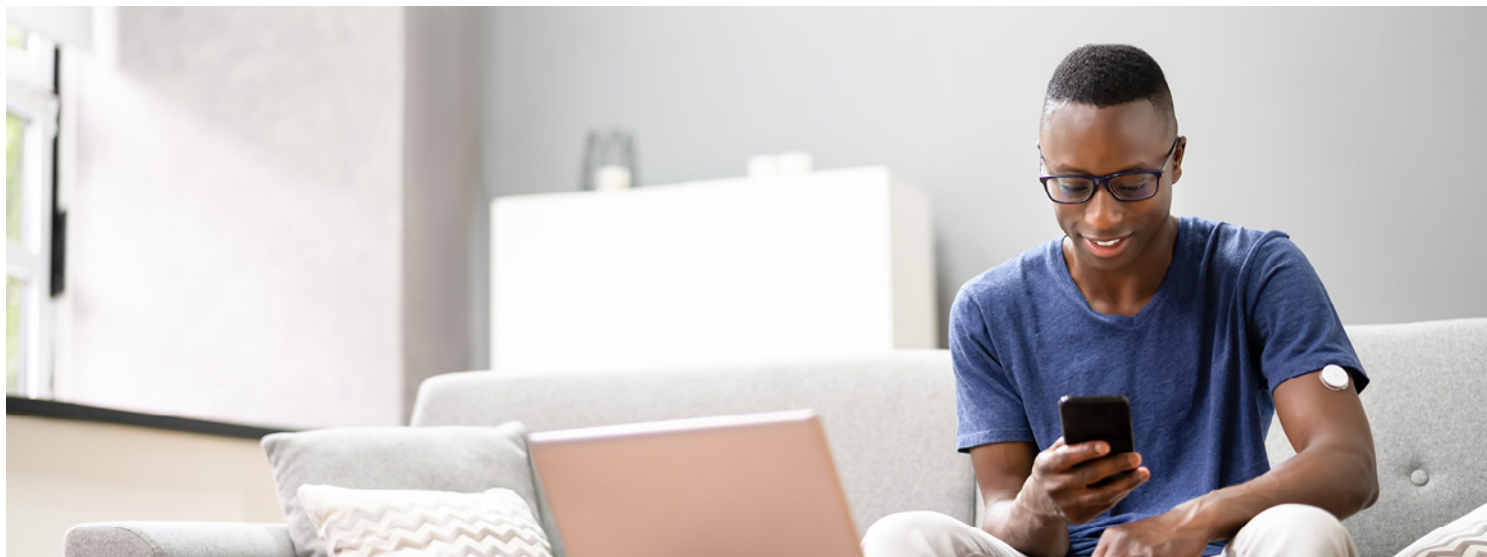
**En fonction de votre situation, retrouvez l'ensemble
des démarches à effectuer pour bénéficier des aides
auxquelles vous avez droit tout au long de votre
parcours d'étudiant.**

JE SUIS UN ÉTUDIANT NÉ EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER

SOMMAIRE

- **Je deviens étudiant**
- **J'ai un logement**
- **Je prends le bus**
- **Je suis boursier**
- **J'ai besoin de soins**
- **Je prends soin de ma santé**
- **Je travaille pendant mes études**
- **Je crée mon entreprise**
- **Je fais un stage**
- **Je voyage en Union Européenne**
- **Ma situation personnelle ou
familiale change**
- **J'attends un enfant**
- **J'ai un enfant**
- **J'ai terminé mes études**
- **Je quitte le territoire français**





 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je deviens étudiant

CPAM

Je suis un étudiant né en France, je dois mettre à jour mon dossier d'affiliation

- J'ai moins de 18 ans : aucune démarche de ma part ;
- J'ai plus de 18 ans : je crée mon compte ameli et j'y ajoute mon RIB. Je m'assure d'avoir un médecin traitant et je mets ma carte vitale à jour à l'accueil du Service Santé Universitaire ou auprès d'une pharmacie.

Justificatif papier à fournir par courrier : CPAM de la Vienne, 41 rue du Touffenet -86043 POITIERS CEDEX 9

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant>

Je suis un étudiant international, je dois m'inscrire pour mon affiliation

Inscription via le site : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/>

Je fournis une copie de mon certificat de scolarité, une copie recto-verso de ma pièce d'identité, une copie de mon visa étudiant. Pour obtenir l'accès au compte ameli et ma carte Vitale, je fournis la copie intégrale de mon acte de naissance (en langue originale accompagnée de sa traduction) de moins d'un an sauf exception (Royaume-Uni et anciennes colonies de l'ex-empire britannique, Canada, Cameroun, Iran, Irak, Mongolie, Pays de l'ex-URSS (Russie, Ukraine, Biélorussie ou Bélarus, Moldavie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Tadjikistan et Turkménistan), Roumanie, Thaïlande, Vietnam), mon titre de séjour en cours de validité et mon relevé d'identité bancaire ou postal pour le versement de mes prestations.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant>

Je suis étudiant Néo Calédonien

Je m'inscris sur le site de la Maison de la Nouvelle Calédonie : <https://www.mncparis.fr/etudiants>

Je rencontre des difficultés dans l'accès aux soins

Je peux éventuellement bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire. L'Assurance Maladie prend en charge une partie de mes frais de santé. Le reste demeure à ma charge à moins que je ne dispose d'une assurance complémentaire santé. Elle prend en charge mes dépenses de santé si mes ressources sont modestes. Selon mes ressources, elle ne me coûte rien ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Le droit à la Complémentaire Santé Solidaire dépend de ma situation et de mes ressources.

La Complémentaire Santé Solidaire peut être demandée :

- sur internet depuis mon compte ameli ;
- en envoyant ou en déposant le formulaire complété, l'attestation de moins de 25 ans et les justificatifs demandés par ma caisse d'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/complementaire-sante/complementaire-sante-solidaire-qui-peut-en-beneficier-et-comment>

CAF

Je deviens étudiant et j'emménage dans un logement.



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

J'ai un logement

CPAM

J'ai plus de 18 ans

Je signale mon changement d'adresse depuis mon [compte ameli](#)

CAF

Je fais une simulation en ligne puis une demande d'aide au logement dès l'entrée dans les lieux.

[Mes démarches](#) | [Bienvenue sur Caf.fr](#)

Si je change de logement, je fais une nouvelle demande d'aide au logement.

Démarche à réaliser sur [caf.fr](#) [Aides et services](#) - [Mes services en ligne](#) - [Simuler ou demander une prestation](#)

Avant de démarrer ma demande d'aide au logement, je pense à me munir :

- de mon numéro de sécurité sociale (non obligatoire) ;
- de mon adresse mail validée;
- de mon téléphone portable ;
- de mon contrat de location ou de bail (coordonnées du bailleur, propriétaire ou agence) ou attestation CROUS ;
- de mon RIB (format BIC/IBAN) ;
- du numéro d'allocataire de mes parents et leur Caf d'appartenance s'ils sont allocataires (non obligatoire).

Documents complémentaires à fournir :

Etudiant européen

- une attestation d'affiliation de couverture maladie ou copie de la carte de sécurité sociale ;
- un justificatif de scolarité ;
- une déclaration sur l'honneur attestant disposer de ressources suffisantes.

Etudiant international (hors UE) sous conditions

- une copie de votre visa long séjour + la confirmation de la validation de l'enregistrement du visa ;
- une copie de votre acte de naissance de moins d'un an ;
- une copie de votre notification d'attribution de bourse ;
- une copie de votre passeport.



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je prends le bus

CAF

Pour bénéficier d'un tarif adapté à votre situation, vous pouvez télécharger une attestation de quotient familial dans l'Espace Mon Compte à la rubrique « Mes attestations ».

En cas de quotient familial indisponible sur caf.fr, rendez-vous dans la rubrique « Mes ressources annuelles-déclarer »



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je suis boursier

CPAM

Je peux éventuellement bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire.

L'Assurance Maladie prend en charge une partie de mes frais de santé. Le reste demeure à ma charge à moins que je ne dispose d'une assurance complémentaire santé.

Elle prend en charge mes dépenses de santé si mes ressources sont modestes. Selon mes ressources, elle ne me coûte rien ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Le droit à la Complémentaire Santé Solidaire dépend de ma situation et de mes ressources.

La Complémentaire Santé Solidaire peut être demandée :

- sur internet depuis mon [compte ameli](#) ;
- en envoyant ou en déposant [le formulaire complété](#), [l'attestation de moins de 25 ans](#) et les justificatifs demandés à ma caisse d'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/complementaire-sante/complementaire-sante-solidaire-qui-peut-en-beneficier-et-comment>

CAF

Je déclare mon statut d'étudiant boursier lors de ma demande d'aide au logement.

Si ma demande d'aide au logement a déjà été transmise à la Caf et je deviens boursier : je déclare mon changement de situation dans l'espace [Mon Compte](#), rubrique « Déclarer un changement ».

La qualité d'étudiant boursier est liée à la perception d'une aide non imposable attribuée sur critères sociaux par l'état, les collectivités locales, un gouvernement étranger et dont l'objectif est la poursuite d'études supérieures.

Ne sont pas considérés comme étudiants boursiers, les titulaires d'une bourse octroyée dans le cadre des échanges européens « ERASMUS - SOCRATES ».



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

J'ai besoin de soins

CPAM

J'ai des difficultés pour me soigner

- Je ne sais pas quelles démarches réaliser ni à qui m'adresser ;
- Je n'ai pas de complémentaire santé ou une couverture complémentaire inadaptée ;
- J'ai du mal à obtenir un rendez-vous avec un professionnel de santé ;
- Je dois avancer ou payer des sommes trop importantes ;
- Je suis perdu dans les démarches en ligne (compte ameli, Mon espace santé...).

Je fais connaître ma situation auprès du service social du CROUS.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/accompagnement-sante>

Je peux bénéficier de soins pris en charge à 100%

- L'offre 100 % santé

Je dispose d'une complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire Santé Solidaire, je peux bénéficier de prothèses auditives, de prothèses dentaires et de lunettes de vue remboursées à 100 % par l'Assurance Maladie et ma complémentaire santé.

- Santé sexuelle

Accès gratuit aux consultations du dispositif de contraception, accès gratuit à la consultation de prévention en santé sexuelle pour les femmes et les hommes, dépistage « Mon test IST » sans frais et sans ordonnance.

Pour plus d'informations : <https://www.infos-jeunes.fr/dispositifs/contraception-gratuite-et-anonyme-pour-les-12-25-ans>

- Santé mentale

Accès gratuit à 12 séances de psychologue « Mon soutien Psy » sur prescription médicale.

Pour plus d'informations : https://santepsy.etudiant.gouv.fr/etudiant?from=googleadwords&gad_source=1

- Santé dentaire

Un examen bucco-dentaire offert tous les ans jusqu'à 24 ans (pris en charge à 60 % par l'Assurance Maladie et 40 % par les complémentaires santé)

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/sante/themes/carie-dentaire/mt-dents>



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je prends soin de ma santé

CPAM

J'ai besoin de faire le point sur ma santé

Je peux réaliser gratuitement un Examen de Prévention en Santé (EPS) avec examen médical, bilan dentaire, dépistages, analyses biologiques, conseils, orientations...

Pour plus d'informations et inscription : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/sante/assurance-maladie/prevention-depistages/examen-prevention-sante>

Suite à la réalisation de l'EPS, possibilité de participer à des séances d'éducation en santé sur la nutrition, la vie affective et sexuelle, le tabac.

Les dispositifs existants :

- Contraception gratuite jusqu'à 26 ans (consultation pour les femmes et les hommes et certains préservatifs gratuits en pharmacie)
- Mon test IST, un rendez-vous le dépistage sans ordonnance, de 4 infections sexuellement transmissibles (IST), en plus du VIH, en laboratoire de biologie médicale.
- MT dents : un examen bucco-dentaire offert tous les ans jusqu'à 24 ans (pris en charge à 60 % par l'Assurance Maladie et 40 % par les complémentaires santé)
- Mon soutien psy, un dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire.
- Mon bilan prévention 18 - 25 ans, un rendez-vous qui vous permet de prendre le temps d'échanger avec un professionnel de santé sur vos habitudes de vie et votre environnement
- Mes tips santé, un compte instagram qui diffuse des messages clairs, simples et utiles pour que les jeunes soient informés sur les sujets de santé qui les concernent et les préoccupent.
- Le dépistage cancer du col de l'utérus, recommandé tous les 3 ans aux femmes de 25 à 30 ans, puis tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.
- Le calendrier vaccinal, actualisé chaque année par le ministère de la Santé et de la prévention
- Les ateliers futurs parents, permettent aux futurs parents de bénéficier des conseils d'experts de la CPAM et de la CAF.



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je travaille pendant mes études

CPAM

Je signale ma situation de salarié à la CPAM

Je fournis une copie de mon contrat de travail ou une copie de mon bulletin de salaire.

En cas d'arrêt de travail, je fournis les volets 1 et 2 à la CPAM et le volet 3 à mon employeur.

CAF

Je déclare mon changement de situation dans l'espace Mon Compte, rubrique « Déclarer un changement ».

Je fais une simulation de prime d'activité sur [caf.fr](#) Simulation Prime d'activité

Pour pouvoir bénéficier de la prime d'activité, il faut percevoir un revenu d'activité > ou = à 55 % SMIC sur chaque mois du trimestre et pour les étudiants nés à l'étranger, les conditions de droit au séjour doivent être remplies.

Je passe le BAFA [Vous recherchez des informations sur le Bafa pour votre enfant ? | Bienvenue sur Caf.fr](#)

CARSAT

Je veux certifier mon parcours professionnel

Je peux insérer un QR code sur mon CV qui va certifier mes expériences professionnelles et montrer ma maîtrise du numérique. Je me démarque ainsi des autres candidats.

Service accessible via mon espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr

Pour plus d'informations : <https://youtu.be/1tmD2AgBlrg>

[J'acquies des droits pour ma future retraite](#)

Consultez notre flyer spécial Jeune en cliquant [ici](#)

Urssaf

Je décroche un job étudiant ou un job d'été et je suis déclaré

[Premier emploi : premier contrat - Ton job, l'Urssaf et toi](#)

J'ai un boulot chez un particulier

[Petits boulots, le grand saut](#)

Retrouvez sur notre site internet, un espace dédié aux jeunes - [Espace jeunes - Urssaf.org](#)



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je crée mon entreprise

CPAM

Je signale ma nouvelle activité à la CPAM

Je m'inscris sur le site de l'URSSAF « Centre de formalités des Entreprises » <https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/>

A réception du courrier indiquant que mon changement de situation a été pris en compte, je mets ma carte Vitale à jour.

CAF

Je déclare mon changement de situation dans l'espace Mon Compte, rubrique « Déclarer un changement ».

CARSAT

Construire son avenir en tant qu'indépendant, c'est bâtir son activité en prenant en compte ses aspirations, ses droits, et sa future retraite !

Pour en savoir plus : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/sites/pub/hors-menu/newsletter/travailleur-independent-retraite.html>

Urssaf

Je crée ma boîte en tant qu'auto-entrepreneur

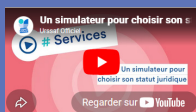
[Mes premiers mois avec l'Urssaf - Urssaf.fr](#)

Je demande une aide

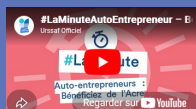
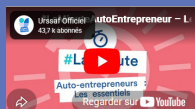
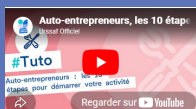
[Demander l'Acre - Autoentrepreneur.urssaf.fr](#)

Retrouvez sur notre site internet, un espace dédié aux jeunes et nos tutos pour accompagner le lancement de ton activité – [Espace jeunes - Urssaf.org](#)

Bien choisir son statut



Les premières démarches pour lancer ton activité





 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je fais un stage

CPAM

En France : aucune démarche de ma part.

En UE : Je commande une CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) pour la prise en charge de mes frais de santé 15 jours AVANT mon départ depuis mon [compte ameli](#).

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/adresses-et-contacts/votre-carte-vitale-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam/commander-une-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam>

Hors UE : Je me rapproche de l'établissement pour vérifier les conditions de prise en charge de mes frais de santé.

Se rapprocher de la CPAM

- si aucune convention bilatérale avec le pays, la couverture sociale est assurée par l'établissement ou par une assurance privée à souscrire ;
- si une convention bilatérale existe avec le pays, un formulaire spécifique lié à la prise en charge des frais de santé est émis par l'Université et doit être soumis à la CPAM pour validation AVANT le début du stage.

CAF

Si mon stage, en France ou à l'étranger, est rémunéré (présence d'un bulletin de salaire hors gratification), je me renseigne où je prends rendez-vous auprès de ma CAF.

CARSAT

Je peux racheter des trimestres

Je peux effectuer un versement de cotisations au titre d'un stage en entreprise (durée de stage > ou = à 2 mois) effectué pendant mon cursus universitaire jusqu'au 31 décembre de l'année de mes 30 ans.

Pour plus d'informations : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/actif/ma-carriere/rachat-trimestres-retraite.html>



RETOUR AU SOMMAIRE

Je voyage en Union Européenne

CPAM

Je commande une CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) pour la prise en charge de mes frais de santé 15 jours avant mon départ depuis mon [compte ameli](#).

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/adresses-et-contacts/votre-carte-vitale-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam/commander-une-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam>



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Ma situation personnelle ou familiale change

CPAM

Je signale mon changement de situation à la CPAM

À partir de mon compte ameli, je fournis :

- ma nouvelle adresse ;
- mon nouveau RIB ;
- mon changement de nom.

Je dépose une demande de Complémentaire Santé Solidaire pour une nouvelle étude de mes droits.

Une modification de la composition du foyer entraîne un changement des ressources du foyer, la Complémentaire Santé Solidaire est gratuite ou payante en fonction de mes ressources.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure>

Transition de genre

L'Assurance Maladie a mis en place un service attentionné. Les assurés sont accompagnés dans toutes leurs démarches quel que soit leur lieu de résidence ou l'étape de leur parcours de transition : information, gestion du dossier administratif lié au changement d'état civil, prise en charge des frais de santé, relations médico-administratives.

Des interlocuteurs qualifiés sont à la disposition des assurés, des associations et professionnels de santé sur une ligne dédiée au 0.806.060.106.

CAF

Je déclare mon changement de situation dans l'espace Mon Compte, rubrique « Déclarer un changement ».

- Je suis en couple : je déclare l'arrivée de mon conjoint ;
- Je me sépare : je déclare ma séparation en précisant qui conserve le logement.

La vie en concubinage, encore appelée vie maritale ou vie commune, c'est le fait pour 2 personnes de vivre en couple.

Cela implique de :

- Partager un même logement, c'est-à-dire avoir une même adresse. Toutefois, si vous avez des adresses différentes, la Caf ne considérera pas pour autant que vous vivez seul(e).

Et/ou

- Participer financièrement ou matériellement aux charges du ménage, quelles que soient les ressources de l'autre personne : paiement de certaines factures et/ou charges supportées par le foyer, éducation des enfants, courses, ménage.

Pour plus d'informations : [Mes démarches](#) | [Bienvenue sur Caf.fr](#)



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Vienne



Carsat Retraite
de Santé
au Travail
Centre Ouest

Urssaf
Poitou-Charentes



RETOUR AU SOMMAIRE

J'attends un enfant

CPAM

Je signale mon changement de situation à la CPAM

- le professionnel de santé télétransmet ma déclaration de grossesse (aucune démarche à effectuer de ma part)
- le professionnel de santé me remet le formulaire (3 feuillets) et j'envoie le feuillet rose complété à la CPAM en veillant à ce que les données dupliquées soient lisibles.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/famille/maternite-paternite-adoption>

CAF

Le professionnel de santé télétransmet ma déclaration de grossesse : je dois ensuite confirmer ma situation dès réception d'un courriel ou d'un courrier de ma Caf m'invitant à mettre à jour ma situation dans l'Espace Mon Compte.

Ou

Le professionnel de santé me remet le formulaire (3 feuillets) : je transmets les 2 feuillets bleus à ma Caf.

Je fais une simulation de RSA* sur caf.fr - [Mes démarches](#) | [Bienvenue sur Caf.fr](#)

**pour les étudiants nés à l'étranger, le RSA sera calculé si les conditions de droit au séjour sont remplies.*



 [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

J'ai un enfant

CPAM

Je déclare la naissance de mon enfant

- via mon [compte ameli](#)

Pour plus d'informations : [ameli.fr](#)

CAF

Je déclare la naissance de mon enfant dans l'espace [Mon Compte](#), rubrique « Déclarer un changement ».

La Caf peut m'aider à financer une partie des dépenses liées à la garde de votre enfant.

- de moins de 6 ans si vous êtes en couple
- de moins de 12 ans si vous êtes monoparent

[Le complément de libre choix du mode de garde \(Cmg\)](#) | [Bienvenue sur Caf.fr](#)

Si je l'élève seul(e) :

- je fais une demande d'allocation de soutien familial sur [caf.fr](#) [Aides et services](#) - [Mes services en ligne](#) - [Simuler ou demander une prestation](#) ;
- je fais une simulation de RSA* sur [caf.fr](#) - [Mes démarches](#) | [Bienvenue sur Caf.fr](#) ;

**pour les étudiants nés à l'étranger, le RSA sera calculé si les conditions de droit au séjour sont remplies*

- je peux demander à être accompagné(e) par un travailleur social en appelant au 05 49 03 16 50.

CARSAT

Je peux partager des trimestres

2 des 4 trimestres « éducation » acquis pour chaque enfant seront attribués automatiquement à la mère.

Les 2 autres peuvent être attribués à la mère ou au père.

Pour répartir les trimestres « éducation » entre les parents, vous devez exprimer votre choix dans les 6 mois suivant le 4^e anniversaire de votre enfant.

Pour plus d'informations : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/sites/pub/hors-menu/newsletter/parentalite-retraite.html>



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Vienne



Carsat Retraite
de Santé
au Travail
Centre Ouest

Urssaf
Poitou-Charentes



RETOUR AU SOMMAIRE

J'ai terminé mes études

CPAM

Je signale tout changement de situation (déménagement, début d'une activité salariée...).

CAF

Je déclare mon changement de situation dans l'espace Mon Compte, rubrique « Déclarer un changement ».

Je me renseigne auprès de ma CAF pour mes droits éventuels en fonction de ma nouvelle situation.

CARSAT

Je peux racheter des années d'étude

Je peux racheter les années d'étude avec validation d'un diplôme. Il est désormais possible d'effectuer un rachat de trimestres pour études supérieures à coût réduit jusqu'au 31 décembre de l'année de ses 40 ans. L'estimation est effectuée à partir de mes revenus et de mon âge au moment du rachat.

- simulateur disponible en me connectant à mon espace personnel : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-services-ng/authentication>

Pour plus d'informations : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/sites/pub/hors-menu/annexe/salaries/montant-retraite/racheter-trimestres.html>



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Vienne



Carsat Retraite
de Santé
au Travail
Centre Ouest

Urssaf
Poitou-Charentes



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Je quitte le territoire français

CPAM

Je signale mon changement de situation à la CPAM

- je télécharge et je complète le formulaire S1205 « Transfert de résidence Hors de France » ;
- je restitue ma carte Vitale et ma Carte Européenne d'Assurance Maladie.

CAF

Je déclare mon changement de situation dans l'espace Mon Compte, rubrique « Déclarer un changement ».

CARSAT

Vous comptez vous expatrier ? Vous travaillez ou avez travaillé hors de France ?

La prise en compte de ces périodes internationales pour votre retraite varie selon votre situation. <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/portail-info/sites/pub/home/retraite/mes-demarches/retraite-etranger.html>

Pour plus d'informations sur les différents statuts en cas d'activité à l'étranger, rendez-vous sur le site internet du Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss) [cleiss.fr](https://www.cleiss.fr).

La CAF à vos côtés

- Service étudiant 09 69 32 52 52 de 9 h à 19 h 30
- Caf de la Vienne, 41 rue du Touffenet-CS40000-86044 Poitiers cedex
- Prendre un rendez-vous sur caf.fr - Ma Caf > Prendre un rendez-vous : physique ou téléphonique

Pour + d'informations caf.fr : Aides et démarches droits et prestations Logement les aides personnelles au logement.



La Carsat Centre-Ouest met à votre disposition de nombreux modes de contacts adaptés à vos besoins.

- <https://www.carsat-centreouest.fr/home/salaries/nous-contacter.html>
- www.lassuranceretraite.fr . Vous pouvez prendre rendez-vous via votre espace personnel.
- Pour nous contacter, un seul numéro : le 3960* (ou le + 33 9 71 10 39 60 depuis l'étranger). Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, nos conseillers répondent à toutes vos questions (droits, démarches, etc.)

* Service gratuit+prix appel.

Pour contacter la CPAM

- Par le [compte ameli](#)
- Par téléphone : 3646, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. (Service gratuit+prix appel)
- Par courrier : CPAM de la Vienne, 41, rue du Touffenet, 86043 Poitiers Cedex 9
- Dans nos [points d'accueils](#)
- Sur le site etudiants-com.ameli.fr , pour les étudiants de collectivités d'outre-mer et les étudiants internationaux

Pour contacter l'URSSAF Poitou-Charentes

- Par téléphone : Consultez l'ensemble des numéros de téléphone disponibles en fonction de votre profil, dans la partie «[Contactez votre Urssaf](#)».
- Par courrier : Urssaf Poitou-Charentes, TSA 3009, 38046 Grenoble cedex 9, 86043 Poitiers Cedex 9
- Pour un rendez-vous dans notre point d'accueil, 3 avenue de la Révolution, 86000 Poitiers, [prendre rendez-vous en ligne](#).
- Prendre un rendez-vous via [l'espace en ligne](#)
- Prendre un rendez-vous par [mail](#)
- Vous êtes auto-entrepreneur, faites votre demande directement sur <https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil.html>

©Cpam de la Vienne - Août 2026

Secteur Communication-Innovation

Réalisé en collaboration avec la CAF de la Vienne,
la CARSAT Centre Ouest et l'Urssaf Poitou-Charentes.